



**MRC de
Montmagny**

AVIS PUBLIC

Un avis public est par les présentes donné, par la soussignée, conformément à la loi, que :

Suite à l'avis public publié le 25 novembre 2021 relativement aux sessions du Conseil de la MRC de Montmagny pour 2022, veuillez prendre note du changement de l'endroit de la séance du conseil des maires du 12 juillet 2022 aura lieu à Berthier-sur-Mer.

Date	Lieu	Heure
18 janvier 2022	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
8 février 2022	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
8 mars 2022	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
12 avril 2022	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
10 mai 2022	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
14 juin 2022	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
12 juillet 2022	Session itinérante au Centre des loisirs situé au 24, boul. Blais Est à Berthier-sur-Mer	16 h 30
13 septembre 2022	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
11 octobre 2022	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
8 novembre 2022	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00
23 novembre 2022	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h 00

DONNÉ À MONTMAGNY, ce 7^e jour de juin 2022.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,


Nancy Labrecque, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Manoëlle Lampron, secrétaire-trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis, en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil entre 12h et 13h heures de l'AVANT-midi, le 8^e jour de juin 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8^e jour de juin 2022.


Signature